Image not found or type unknown

Refus de congé pour mariage

Par **borelli**, le **09/09/2011** à **23:44**

Bonjour,

J'ai un mariage en vu dans 2mois, j'en ai parlé a mon emplyeur celui-ci refuse de m'accorder mes congés tandis que je n'ai meme pas utiliser les congés annuels pour avoir un peu plus des jours pour cet événement familial, et là, je viens d'entendre auprès de quelques collègues que si je partais me marier mes congés ne seront jamais payés parce que il refuse de les signés.
Comment je vais proceder? Pourtant je le lui ai annoncer la date depuis plus d'une année de cet projet, je comprends plus rien.

Que dois-je faire? qui devrais je contacter?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés